

EVÉNEMENT EMPLOIS FRANCS

Réunion animée par le Préfet pour communiquer / échanger sur les emplois francs et mobiliser les entreprises sur cette aide incitative au recrutement

DESCRIPTIF

Le contexte :

Les études montrent que le fait d'être résident d'un Quartier Prioritaire de la Ville constitue un frein pour l'accès à l'emploi. Toutes les catégories sont en effet impactées quel que soit l'âge et le niveau de diplôme ; le taux chômage y est par ailleurs 2,5 fois plus élevé qu'au niveau national.

Ce dispositif vise à :

- Etablir l'égalité devant l'emploi ;
- Lutter contre le chômage et les discriminations à l'embauche ;
- Contribuer au développement des territoires les plus en difficultés.

Le dispositif « Emplois Francs » lancé en avril 2018, consiste à aider, financièrement, les entreprises et les associations qui choisissent d'embaucher en CDI ou en CDD (d'au moins 6 mois) des demandeurs d'emploi issus des QPV (tout âge et niveau de diplôme).

Ces aides financières s'élèvent à :

?

- 5 000 euros/an sur 3 ans pour une embauche en CDI ;
- 2 500 euros/an sur 2 ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois.

Ces montants sont proratisés au temps de travail et à la durée du contrat.

Bénéfices pour les entreprises :

- Elargir le sourcing des candidats dans une démarche Sociétale Responsable ;
- Disposer d'une réponse au coût du travail souvent vécu comme un frein à l'embauche ; l'aide financière pouvant avoir un impact positif pour anticiper la décision de recrutement sur un CDD ou un CDI.

INFORMATIONS PRATIQUES

Réunion d'information gratuite animée par le Préfet.

ADRESSE ET HORAIRE

Palais de la Bourse

9 la Canebière

*

13001 MARSEILLE

Horaires : 18h00 - 19h00

[Voir sur une carte](#)

